

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : emma-shawlantin-outlook-com

<https://www.cadre21.org/membres/bb4ad3288c4efd6f3ca9ea9d>

Date d'obtention : 2025-04-01 15:23:15

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est d'agir le plus rapidement possible afin de diminuer le risque de propagation. Les jeunes peuvent avoir une alternative à la judiciarisation et c'est un moyen de protéger la réputation et la vie des victimes. Peu importe l'intention derrière une photo partagée, il est important de le prendre au sérieux.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

En ayant ce badge, je vais pouvoir prendre en charge des cas. Dans l'école actuellement, il n'y a pas assez de personnes ayant la formation. Travailler en équipe sera plus facile et plus efficace. Pour les jeunes, je vais pouvoir avoir une ligne directrice lors de cas de sexting. J'étais un peu perdu et les informations n'étaient pas claires sur quoi faire. Je vais pouvoir bien accompagner et faire les choses correctement.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne jamais regarder les photos surtout!!
Je dois garder en tête si c'est un acte malveillant aussi.